

ORGANISATEUR DE GROUPES LOCAUX DROITS CULTURELS

MODULE relais

Accompagner un groupe local droits culturels

13, 14 et 15 juin 2023

La Maison du Conte, Chevilly-Larue

OBJECTIFS

- Expérimenter les méthodes Paideia
- Approfondir sa compréhension des droits culturels
- Organiser de nouveaux groupes locaux

PUBLIC

Champs culturel, social, éducatif, politique de la ville, santé, logement ou autres secteurs : agents des collectivités, élus, salariés de structures institutionnelles ou indépendantes, associations, réseaux, fédérations...

PRÉ-REQUIS

Formation destinée aux personnes ayant déjà engagé une réflexion sur les droits culturels et souhaitant organiser une dynamique locale sur le sujet.

COMPÉTENCES VISÉES

- Mettre en jeu les différents droits culturels dans son contexte et savoir en parler à différents interlocuteurs
- Identifier les enjeux et les problématiques de leur mise en œuvre dans sa pratique professionnelle
- Organiser et animer une communauté de travail sur son territoire
- S'inscrire dans la dynamique de réseau nationale sur les droits culturels

MÉTHODOLOGIE

Les journées de formation sont animées par des méthodes d'intelligences collectives permettant une participation active de chacun. Elles permettent le croisement des savoirs de professionnels de multiples horizons (secteurs, statuts et fonctions diverses) à travers l'échange de pratique qui y est proposé. L'analyse de pratiques professionnelles, exercée sous de multiples formes constitue le socle méthodologique de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les nombreux supports ludopédagogiques créés dans le cadre de la démarche Paideia sont expérimentés par les participants afin qu'ils puissent se les approprier et les utiliser ensuite de manière autonome dans leurs contextes professionnels. L'ensemble des outils expérimentés sont partagés sur une plateforme ressource à l'issue de la formation et utilisables sous licence libre. De nombreuses ressources complémentaires sont proposées sur cette plateforme partagée ainsi que sur le site internet de Réseau culture 21.

L'équipe de Paideia accompagne ce module avec 4 personnes aux compétences diverses.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation de cette formation comprennent :

- un questionnaire d'autoévaluation en amont de la formation
- un atelier « Les droits culturels dans mes propres mots » qui permet de faire la synthèse des premiers apprentissages du module
- un bilan collectif oral en fin de formation
- une fiche d'évaluation à chaud de la formation elle-même, remplie par les participant-es à l'issue de la formation et une fiche d'évaluation à froid envoyée à chaque participant-e, 3 mois après la fin de la formation.

INTERVENANT.E.S

Cette session est accompagnée par

Anne Aubry, Christelle Blouët et Marthe Bouganim du Réseau culture 21 ainsi que Jean-Pierre Chrétien-Goni, le Vent se lève.

INFOS PRATIQUES

Dates : 12, 13, 14 juin 2023

Durée totale : 22 heures

Horaires : 9h à 18h30 le mardi, 9h à 17h30 le mercredi et le jeudi.

Effectif maximum : 50 personnes

Lieu : La Maison du Conte, 8 rue Albert Thuret 94550 Chevilly-Larue

Accessibilité : Formation accessible aux PSH. Nous contacter pour adapter la formation.

Restauration et hébergement : non compris dans la formation.

Un déjeuner sera proposé en supplément.

Tarif : 400 euros HT par personne

Modalités de financement : prise en charge par les OPCO, nous contacter.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Réseau culture 21, www.reseauculture21.fr

Christelle Blouët, coordinatrice – tél. 06 11 71 03 01

christelleblouet@reseauculture21.fr

ORGANISATEUR DE GROUPE LOCAUX DROITS CULTURELS

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 inscrit ses travaux dans la promotion de la diversité et des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques en s'appuyant sur l'Agenda 21 de la culture et la Déclaration de Fribourg. Il accompagne les collectivités dans un travail d'ouverture de la notion de culture dans son acception la plus large, de son appropriation par les acteurs de tous champs sectoriels et de sa traduction dans les actions et les dispositifs de politiques publiques culturelles, sociales, éducatives ou d'autres domaines. Réseau culture 21 travaille également à identifier et rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et favorise la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage les décloisonnements et favorise la prise compte de la transversalité de la culture dans l'ensemble des politiques publiques.

Paideia

Depuis fin 2012, Réseau culture 21 développe la recherche-action Paideia en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de Fribourg. Il s'agit d'analyser collectivement comment les droits culturels sont pris en compte dans l'ensemble des politiques publiques (culturelles, sociales, éducatives, politique de la ville, environnementales ou de santé...) et de promouvoir leur développement. La méthodologie est fondée sur l'analyse de la pratiques au regard des différents droits culturels déclinés dans la Déclaration de Fribourg (2007) : identité, diversité, patrimoine, communauté, participation, éducation, information, coopération.

Réseau culture 21 est soutenu par le Ministère de la Culture et l'ANCT pour l'ensemble de la démarche Paideia depuis 2015.

Anne Aubry, Réseau culture 21

Titulaire d'une Maîtrise de philosophie (Lyon 3) et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires (Saint-Etienne). Ses recherches se poursuivent sur le thème de l'interculturalité avec notamment la coordination d'un groupe de travail sur les droits culturels dans la région lyonnaise (2012-2014). En 2015, elle intègre l'équipe de Réseau Culture 21 où elle est particulièrement en charge de la méthode, de l'accompagnement des analyses au regard des droits culturels et de la production de synthèses.

Christelle Blouët, Réseau culture 21

Diplômée d'un master de direction de projets culturels après un parcours professionnel de 15 ans de direction artistique, Christelle est fondatrice du Réseau culture 21. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches visant à promouvoir une approche transversale de la culture dans les politiques publiques s'appuyant sur des processus participatifs. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France et accompagne le développement des droits culturels dans les politiques publiques.

Marthe Bouganim, Réseau culture 21

Diplômée du Master 2 Métiers de la culture de l'Université de Lille, Marthe sillonne avant cela entre les métiers du soin, le multimédia et le spectacle vivant au travers de projets artistiques dans des structures de soin et médico-sociales, d'un mémoire sur les formes d'engagement et les parcours militants, ou encore de l'analyse des enjeux culturels sur le territoire de Roubaix. L'envie d'approfondir les droits humains la conduit à rejoindre le Réseau culture 21 en stage et à y rester. Elle intègre l'équipe en janvier 2022.

Jean-Pierre Chrétien-Goni, metteur en scène et maître de conférence au CNAM / Le Vent se lève

Jean-Pierre travaille essentiellement sur la thématique de l'enfermement : prisons, hôpitaux psychiatriques, ghettos et tous les espaces de la déshérence sociale. Il cherche à inventer « avec » et pas seulement « pour » les publics en tentant d'élaborer une utopie de la création partagée et d'un art ouvert. Il est l'auteur d'ouvrages et d'articles sur l'anthropologie de l'art et de la culture, ainsi que sur des questions de philosophie politique. Il accompagne également des collectivités et des réseaux d'éducation populaire à développer cette approche.